CONDITIONS GENERALES DE VENTE et REGLEMENT INTERIEUR

À la suite de la pandémie COVID avec ses conséquences, nous nous réservons le droit d'annuler de manière unilatérale sans frais de part et d'autre, les contrats de location en cas de circonstances exceptionnelles (risque de reprise de l'épidémie, épidémie ou pandémie effective, fermeture administrative, décision préfectorale, annonce gouvernementale, vente ou autres circonstances empêchant la tenue du séjour).
A propos du festival d' Avignon In & Off, notre activité n'est pas liée à la tenue de tout évènement ou manifestation récurrente ou non à Avignon ou aux alentours. Nous déclinons donc toute responsabilité en cas d'empêchement de votre séjour pendant la période du Festival d'Avignon quelques soient les circonstances (tout type de grève, annulation du Festival IN et ou Off d'Avignon, annulation de conférence, …).
A la différence des locations classiques, les location long séjour pour les entreprises (avec des CGV appropriées) seront adaptés à leurs besoins avec un coût moindre.

Art. 1 Règlementation applicable
Toute réservation signifie l'acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente.

Art. 2 Inscription et règlementation
Deux types de tarification ci-dessous plus le lien qui vous permet d'avoir le détail de la prise en charge :
Tarif FLEXIBLE remboursable (sous conditions avec justificatifs). Le taux de l'assurance annulation incluse avec justificatifs est de 5,5% (soit 5,22% du prix total). Ce montant est automatiquement déduit du remboursement.
Tarif FLEXIBLE PREMIUM remboursable sans justificatifs. Le taux de l'assurance annulation incluse est de 9,5% (soit 8,68% du prix total). Ce montant est automatiquement déduit du remboursement.
https://gite-autour-du-petit-paradis.legal.meetch.io/travel/

Toute réservation devra être garantie par une carte bancaire (Visa, Eurocard Mastercard) en cours de validité pendant le séjour. Toute réservation nécessite un paiement total du séjour à la réservation sinon l'assurance ne pourra pas fonctionner et la réservation sera purement et simplement annulée. De plus, il est impératif d'inscrire le nom et prénom de tous les occupants du ou des logements réservés afin de valider la couverture par l'assurance.

Art. 3 Conditions de paiement-procédure d'arrivée
Le montant total de la facture sera débité ou préautorisé à la réservation ou au plus tard 30 jours avant la date de début de séjour. Faute de règlement en cours de validité à la date convenue, la réservation sera annulée.
A - Pour tous les séjours, le client devra pouvoir s'acquitter et fournir des pièces suivantes :
• Lire et accepter les conditions générales de vente et les règles internes
• A son arrivée, présenter la pièce d'identité en cours de validité de l'intégralité des personnes séjournant dans le ou les logements réservés
• Solder l'intégralité du règlement du séjour par carte bancaire (visa ou MasterCard) ou en espèces en temps et en heure selon les conditions du contrat.
Les extras ainsi que la taxe de séjour sont payables en espèces à l'arrivée.
B - Modes et modalités de règlement
• Cartes bancaires (Visa – Eurocard / Mastercard) ou en Espèces (euros uniquement). Afin d'éviter toute fraude, nous refusons l'utilisation de toute carte de crédit autre que celles des clients séjournant au sein de l'établissement sauf exception (nous contacter impérativement avant toute réservation).
• Virements bancaires (uniquement avec notre accord, les frais de virements à la charge du client).
• Nous n'acceptons pas les chèques ni les chèques vacances.
C – Parking privé 25€/nuit sur réservation confirmée par nos soins et payable en espèces.